

<p>Date Convocation 08/11/2024</p> <p>Date Affichage 12/11/2024</p> <p>Nombre de Conseillers</p> <table><tr><td>- en exercice</td><td>27</td></tr><tr><td>- présents</td><td>18</td></tr><tr><td>- procurations</td><td>03</td></tr><tr><td>- absents</td><td>06</td></tr></table>	- en exercice	27	- présents	18	- procurations	03	- absents	06	<p>Le 19 novembre Deux Mille Vingt Quatre à 20 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'Île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.</p> <p>PRESENTS 18 : Carole CHARUAU, Anne-Claude CABILIC, Judith LE RALLE, Michel BOURGERY, Isabelle CADOU, Laurent CHAUVET, Brigitte GIGOU, Michel BRUNEAU, Rémy BONNIN, Michel CHARUAU, Alice MARTIN (arrivée avant la délibération n°2), Corinne VERGNAUD LEBRIS, Jérôme GEAY, Manuela AUGEREAU, Yannick RIVALIN, Patrice BERNARD, Line CHARUAU et Dany HERBRETEAU</p> <p>PROCURATIONS 3 : Didier MARTIN (à partir de la délibération n°2), Sophie FERRY et Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU qui ont donné respectivement procuration à Alice MARTIN, Judith LE RALLE et Line CHARUAU</p> <p>ABSENTS 6 : Emmanuel MAILLARD, Valérie AURIAUX, Jean-Marie CAMBRELENG, Didier Gustave MARTIN, Stéphane GILOT, Sandrine TARAUD.</p> <p>SECRETAIRE : Rémy BONNIN</p>
- en exercice	27								
- présents	18								
- procurations	03								
- absents	06								

PROGRAMME ASSAINISSEMENT 2024 – VALIDATION DU PROGRAMME DE TRAVAUX ET REMUNERATION DEFINITIVE DU MAITRE D'ŒUVRE

Rapporteur : Michel Bruneau

Le marché ACCORD-CADRE de maîtrise d'œuvre en infrastructure pour des travaux de réseaux d'assainissement a été notifié le 2/12/2020 à l'entreprise **IRH INGENIEUR CONSEIL**.

Le marché ACCORD CADRE à bons de commande pluriannuel, de travaux d'extension et de réhabilitation des travaux EP/EU, a été notifié le 28/09/2021 aux entreprises **société VIDEO INJECTION remplacée par TELEREP France SAS** pour le lot 1 (réhabilitation par chemisage), **COLAS France** pour le lot 2 (travaux sur réseaux), et **SAS A3sn** pour le lot 3-contrôles.

La rémunération du maître d'œuvre est fixée pour chaque bon de commande, suivant le montant estimatif des travaux (rémunération provisoire) puis celle-ci devient définitive lors de la validation du montant définitif de travaux.

Le programme de travaux et d'études défini pour 2024 est le suivant :

- Réhabilitation du réseau EU Rue de Pierre Henry (lot 1+lot 3) pour un montant de 52 000 € HT (Budget Assainissement),
- Réhabilitation du réseau EU par des réparations ponctuelles de regards drainants pour un montant de 48 000 € HT (Budget Assainissement)
- Extension réseaux EU ruelle des 7 venelles (lot 2 + lot 3) pour un montant de 49 800 € HT (Budget Assainissement)
- Extension réseau rue Jean Yole (lot 2 + lot 3) pour un montant de 64 726 € HT (Budget Assainissement)

Compte tenu de ces données, le montant définitif de la rémunération ajusté et est de :

- 2 891.20 € HT pour le suivi des travaux de réhabilitation EU Rue de Pierre Henry (budget assainissement)
- 2 400 € HT pour le suivi des travaux de réhabilitation EU, réparations des regards drainants (budget assainissement)
- 2 490 € HT pour le suivi des travaux d'extension EU ruelle des 7 venelles (budget assainissement)
- 3 600 € HT pour le suivi des travaux d'extension EU rue Jean Yole (budget assainissement)

A titre d'information, l'avant-projet pour les travaux d'extension du réseau EU (lot 2 + lot 3) rue des émigrés a été estimée au stade AVP à 200 000 € HT soit une rémunération de mission de 4 940 € HT. (Budget Assainissement).

Sur proposition du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal (5 CONTRE - Yannick RIVALIN, Patrice BERNARD, Line CHARUAU, Dany HERBRETEAU et LEROY AUGEREAU -, 16 POUR) :

- ♦ **APPROUVE** le programme et les montants définitifs de travaux et d'études proposés ci-dessus ;
- ♦ **APPROUVE** les montants définitifs de rémunération du maître d'œuvre.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

La maire,
Carole CHARUAU